



VISITES DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ

CENTRE EDUCATIF FERMÉ

Rapport de visite concernant :

CEF de La Teyssonne

98, Allée des Cèdres 42640 ST GERMAIN LESPINASSE

[Article L113-7 du code de la justice pénale des mineurs relatif aux CEF](#)

Rappel du cadre légal

Article 719 du code de procédure pénale : « (...) les bâtonniers sur leur ressort ou leur délégué spécialement désigné au sein du conseil de l'ordre sont autorisés à visiter à tout moment les locaux de garde à vue, les locaux des retenues douanières définies à l'[article 323-1 du code des douanes](#), les lieux de rétention administrative, les zones d'attente, les établissements pénitentiaires et les centres éducatifs fermés mentionnés à l'[article L. 113-7 du code de la justice pénale des mineurs](#) ».

* * *

Date de la visite : le 20 novembre 2024

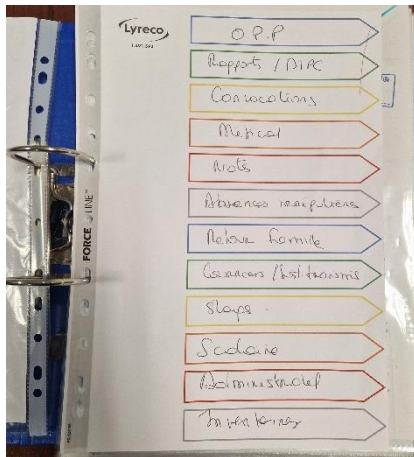
Heures de visite : DÉBUT : 9h25 FIN : 11h

Visite effectuée par : Me Olivier LE GAILLARD, Bâtonnier - Me Camille THINON, Membre du Conseil de l'Ordre et Présidente de la Commission Pénale

Avez-vous prévenu de votre visite ? ☐ OUI ☒ NON

Nom de la personne en charge de l'établissement :

I- INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE LIEU VISITÉ (À demander lors de votre arrivée)



➤ Consultation du registre du CEF

(Il est indispensable de le demander, ce registre contient un grand nombre d'informations)

Avez-vous pu le consulter :

☒ OUI ☐ NON

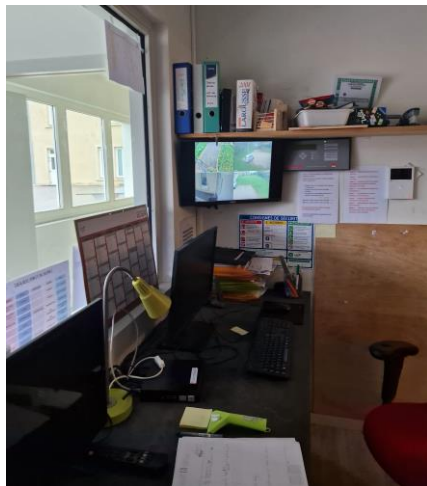
Votre visite a-t-elle été notifiée sur le registre du CEF :

☒ OUI ☐ NON

➤ Structure de l'établissement selon les personnes vous accueillant :

- Description des bâtiments (nombre de bâtiments, date de construction, état, entretien, conditions de sécurité, accessibilité). Ouvert en 2018

1 bâtiment administratif



1 bâtiment pour l'hébergement (13 chambres)

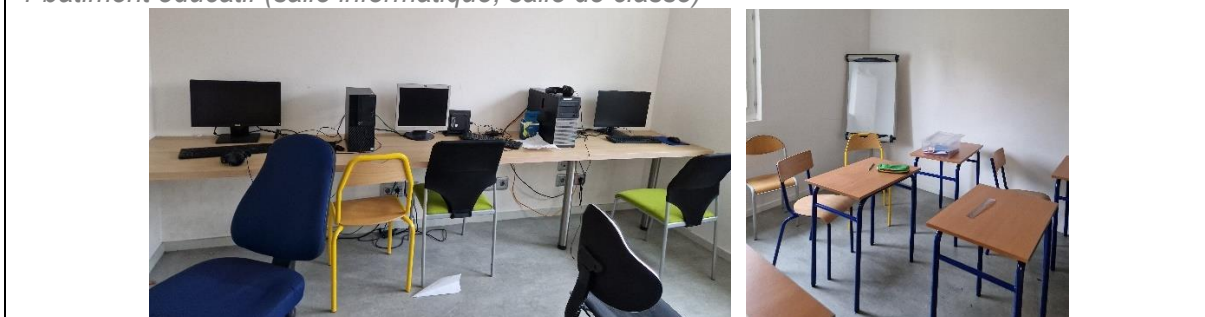
1 gymnase



1 bâtiment « vie commune » (cuisine, réfectoire, salle de détente avec télé, console, bibliothèque et babyfoot...)



1 bâtiment éducatif (salle informatique, salle de classe)



1 extérieur



- Description des chambres et des locaux communs :

12 chambres + 1 chambre PMR

Chaque chambre a sa salle d'eau

II- ENTRAVES EVENTUELLES AU DROIT DE VISITE

Éventuelles entraves au droit de visite :

- ☐ Refus de visite du CEF ? ☐ OUI ☒ NON
- ☐ Non accès à certaines chambres du CEF ? ☐ OUI ☒ NON
- ☐ Interdiction du téléphone portable, équipements connectés et appareil photographique pour le bâtonnier ou son délégué ? ☐ OUI ☒ NON
- En cas d'entraves, veuillez préciser les difficultés auxquelles vous avez été confronté :
- S'il n'y a pas eu d'entrave, comment s'est passé l'accueil ? Quelle est l'organisation du service ? Avec quel membre du personnel avez-vous effectué la visite ?

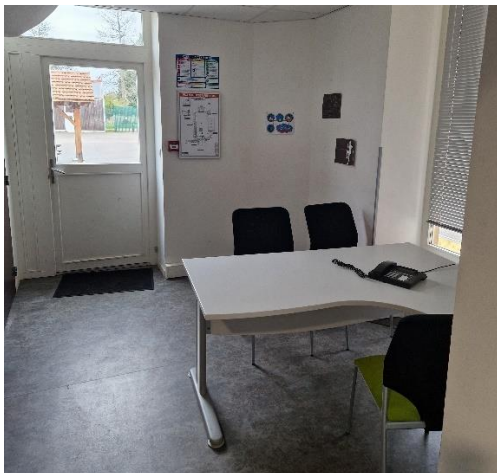
Très bon accueil, visite effectuée avec le directeur de l'établissement

III- CONSTATATIONS

1. CONDITIONS D'INTERVENTION DE L'AVOCAT

- Existe-t-il un ou plusieurs locaux dédiés aux entretiens avec l'avocat ?
☒ OUI ☐ NON

Si oui, combien de locaux dédiés : 2 locaux possibles



- Les locaux dédiés sont-ils suffisamment dimensionnés pour permettre un entretien avocat-client, le cas échéant, avec un interprète ? ☒ OUI ☐ NON

- Le local est-il suffisamment propre ? (Effritement des murs, odeurs pestilentielles, saleté des sièges, etc...) ☒ OUI ☐ NON
- Le local est-il suffisamment isolé pour garantir le respect de la confidentialité de l'entretien ? ☒ OUI ☐ NON

2. CONDITIONS MATERIELLES

- **Etat des locaux** : les locaux sont-ils propres et bien entretenus ?
☒ OUI ☐ NON
- **Adaptation des infrastructures** : les infrastructures sont-elles adaptées aux besoins spécifiques des mineurs (espaces de vie, salles de classe, espaces de loisirs) ?
☒ OUI ☐ NON
- **Sécurité** : les mesures de sécurité sont-elles suffisantes pour protéger les mineurs et le personnel ?
☒ OUI ☐ NON
- **Accueil pratique des mineurs** :
 - Un inventaire des effets personnels des mineurs arrivants et sortants est-il prévu ? *Oui*
 - Les mineurs se voient-ils remettre un livret d'accueil contenant le règlement intérieur ainsi que la charte des droits et libertés ? *Oui*

3. FORMATION DU PERSONNEL

30 salariés, 26.5 ETP, 14 Postes éducatifs, 14 veilleurs

- **Formation spécifique** : le personnel a-t-il reçu une formation spécifique pour travailler avec des mineurs ?
☐ OUI ☒ NON *Non pas tous, par manque de candidatures*
- **Continuité de la formation** : des formations continues sont-elles proposées pour améliorer les compétences du personnel ?
☒ OUI ☐ NON *Oui, mais il faut 1 an d'ancienneté pour avoir accès au plan de formation*
- **Pour aller plus loin** :

Les personnes recrutées ont-elles obligatoirement un diplôme d'éducateur ou équivalent ?
☐ OUI ☒ NON

Leur casier judiciaire est-il demandé lors de l'embauche ?
☒ OUI ☐ NON *Pas d'embauche s'il y a une mention au B2, le TAJ est vérifié*

Une mise à jour de leur casier judiciaire est-elle sollicitée et dans l'affirmative, dans quel délai et à quel rythme ?
☒ OUI ☐ NON *Tous les ans*

Les personnes recrutées doivent-elles justifier de leur permis de conduire ?
☒ OUI ☐ NON *Tous les ans, et elles doivent préciser leur nombre de points*

Les personnes recrutées passent-elles un entretien d'embauche et dans l'affirmative quel en est le contenu ? Quels sont les critères de recrutement retenus ?
☒ OUI ☐ NON *Critères : appétences et avoir déjà travaillé avec ce milieu*

Existe-t-il sur place un registre d'entrée et de sortie du personnel ? ☒ OUI ☐ NON

4. ACCES A L'EDUCATION

Un bilan pédagogique est-il établi avec chaque mineur à son arrivée en détention ?

☒ OUI ☐ NON

Des emplois du temps individualisés sont-ils mis en place ?

☒ OUI ☐ NON *Chaque jeune a un planning activité / scolarité*

Planning et Activités de la semaine du: 12/08/24 au : 18/08/24

1er lundi du mois réunion jeunes SEMAINE 33

SOCH ethnique 24/mois

	LUNDI 12/08	MARDI 13/08	MERCREDI 14/08	JEUDI 15/08	VENDREDI 16/08	SAMEDI 17/08	DIMANCHE 18/08
activité 9h-10h30	Groupe 1 Christine chantier réparation Amélie Ismael Groupe 2 : Nordin Sortie randonnée Bryan Enzo Nassim Groupe 3 : Romain chantier éducatif	Scolaire pour Ismael Groupe 1 : Théo CHANTIER Groupe 2 : Nordin SCOLAIRE Groupe 3 : Imed SPORT OU ELCTICITE	MENAGE COLLECTIF + voitures / TOUS Groupe1: Jason Groupe2:christine Groupe 3: Nordin	Scolaire pour Ismael Groupe 1 9h30-12h Ahmed EMMALUS Groupe 2 : Romain chantier Groupe3 christine scolaire	Scolaire pour Ismael Groupe 1 Nordin SYNTHESE ACTU Groupe 2 Romain chantier Groupe3 : Ahmed: scolaire		
PAUSE 10H15-10H30			pause /échange de groupe				
ACTIVITES 10H45-12H	Groupe 1 Christine:insertion: Houaïfa leon wisdom Groupe 2 : Nordin: Sortie randonnée Bryan Enzo Nassim Groupe3 : Romain chantier éducatif	Scolaire pour Ismael Groupe 1 : Théo CHANTIER Groupe 2 : Nordin SCOLAIRE Groupe 3 : Imed SPORT OU ELCTICITE	MENAGE COLLECTIF + voitures / TOUS Groupe1: Jason Groupe2:christine Groupe 3: Nordin	Scolaire pour Ismael Groupe 1 9h30-12h Ahmed EMMALUS Groupe 2 : Romain chantier Groupe3 christine scolaire	Scolaire pour Ismael Groupe 1 Nordin SYNTHESE ACTU Groupe 2 Romain chantier Groupe3 : Ahmed: scolaire	GRAND MENAGE DES CHAMBRES + draps et serviettes changés /faire les lessives du linge de lits de TOUS, ROMAIN NORDIN JASON	activité au choix ou sortie Romain Jason
RDV/entretiens divers (psj, synthèse, médecin, gendarmerie...)		9h30: dentiste Wisdom 11h: Wisdom maison Gendarmerie	10h: Bryan Synthèse (Theo)				
Entretiens thérapeutique matin		9h30 bryan 11h Ismael		ferié	9h30 houaïfa 11h enzo		
STAGE jeunes/ accompagnants	7h 15: Aaron 8h30: Kingsley	7h15: Aaron 8h30: kingsley 7h45: Agim		ferié	7h15: Aaron 8h30: kingsley 7h45: Agim		
REPAS 12H-12H40							
RESPONSABLES des traitements à donner de traitement des jeunes ont accès aux cartes	MATIN: Christine SOIR: Romain	MATIN: NORDIN SOIR: MARIE	MATIN: Jason SOIR: Theo	MATIN: Ahmed SOIR: Christine	MATIN: Romain SOIR: Imed	MATIN: Jason SOIR: Nordin	MATIN: Romain SOIR: Christine

La journée type de l'adolescent

7H15	LEVER + toilette complète – ménage – linge (cf planning)
8H	PETIT DÉJEUNER Services, Cigarette
	Retour en chambres
09h00 – 12h00	ACTIVITÉ (scolaire/chantier/sport...)
12h – 13h20	DÉJEUNER Services, actualités, cigarette
13h20 – 14h00	Retour en chambres
14h00 – 17h00	ACTIVITÉ (scolaire/chantier/sport...)
17h00 – 17h30	GOÛTER Service, Cigarette
17h30 – 18h15	Retour en chambre – 45 minutes
18h15 – 19h15	Temps libre Appels téléphoniques en fonction du planning
19h15 – 20h30	DINER Nettoyage du réfectoire et couloirs + cigarette
20h30 – 21h15	Temps libre
21h15 en semaine 21h45 vendredi/samedi/jours fériés	Retour en chambre extinction des feux à 22h30

CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ
DE LA TEYSSONNE
98 allée des Cèdres
42640 SAINT-GEORGES-DE-MINASSE
Tél: 04 77 76 17 41
Fax 04 77 76 17 42

Des outils pour détecter des troubles des apprentissages sont-ils mis en place ?

☒ OUI ☐ NON *1 professeur de l'Education Nationale – 1 psychologue à temps plein – 1 RDV*

Existe-t-il des dispositifs relevant du handicap ?

☒ OUI ☐ NON *1 chambre PMR (1 bilan médical à l'entrée) + aide particulière pour les dossiers MDPH*

Existe-t-il une des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire ?

☒ OUI ☐ NON *Par le professeur*

Les éducateurs et autres intervenants ont-ils reçu une formation spécifique pour enseigner auprès des mineurs ?

☐ OUI ☒ NON *Non mais le professeur prépare les cours et leur donne le manuel si besoin*

Combien y a-t-il de salles de classe ? *1*

Sont-elles adaptées au suivi des élèves ? *Oui*

Quelles ont les autres infrastructures permettant un accès effectif à l'éducation ?

1 salle informatique

De façon générale comment l'accès à l'éducation est-il assuré ? Existe-t-il une présence effective de personnel assurant les dispositifs Education Nationale, Protection Judiciaire de la Jeunesse et Mission locale ?

Un professeur détaché temps plein : titularisé sur le CEF depuis 2 ans

EN CONCLUSION :

- **Programmes éducatifs** : les mineurs ont-ils accès à des programmes éducatifs adaptés ?
☒ OUI ☐ NON
- **Continuité scolaire** : la continuité de la prise en charge scolaire est-elle assurée ?
☒ OUI ☐ NON *Oui, il y a un bilan dès l'arrivée et ensuite un lien avec l'école d'origine. Le CEF est également un centre d'examen pour le CFG.*

5. SANTE MENTALE ET PHYSIQUE

- **Accès aux soins** : les mineurs ont-ils un accès régulier à des soins médicaux et psychologiques ? ☒ OUI ☐ NON

▪ **Suivi :**

Il y a un psychologue à temps plein avec un rendez-vous obligatoire par semaine et ensuite à volonté à la demande des jeunes. En plus, la psychologue mange avec les mineurs afin de favoriser les temps d'échange

Un suivi spécifique est-il mis en place pour les besoins particuliers des mineurs ?

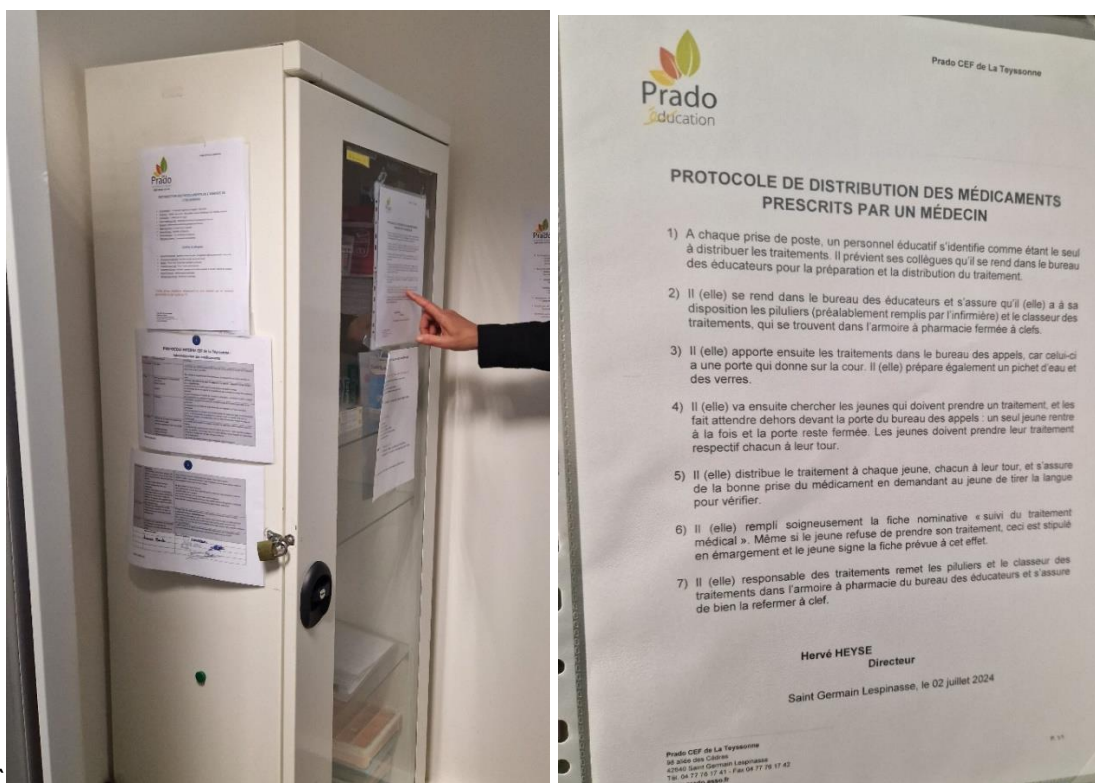
☒ OUI ☐ NON *Le CEF est en lien avec des associations en addictologie, le planning familial, et des interventions sur le genre ou les agressions sexuelles sont effectuées*

Chaque mineur a-t-il un dossier médical à jour ? ☒ OUI ☐ NON *Un bilan est fait à l'entrée*

Quels sont les protocoles d'administration de médicaments aux mineurs ?

☒ OUI ☐ NON *Les médicaments sont donnés par l'infirmier, en lien avec le médecin traitant du village et également l'intervention d'un psychiatre si besoin*

Dans quelles conditions et quelles mesures de sécurité sont prises pour le stockage des médicaments au CEF ? *Pharmacie fermée à clé, Pilulier, Suivi des traitements*



6. MAINTIEN DES LIENS FAMILIAUX

- **Contacts familiaux** : les mineurs peuvent-ils maintenir des contacts réguliers avec leur famille ?
☒ OUI ☐ NON *2 appels téléphoniques avec chaque parent par semaine, à partir du 2^{ème} mois / retour dans la famille 1 fois par mois, pendant 48h*
- **Facilitation des visites** : des mesures sont-elles en place pour faciliter les visites familiales ?
☒ OUI ☐ NON *Un entretien sur place au début et ensuite retour toutes les 3 semaines en famille ou en appartement si souci*

7. ACTIVITES ET LOISIRS

- **Programmes d'activités** : des programmes d'activités éducatives et récréatives sont-ils proposés ?
☒ OUI ☐ NON
 - Quelles sont les activités culturelles et socioculturelles mises en place ? *Certains salariés sont doués en musique, informatique ou encore ancien architecte et propose des ateliers aux jeunes*
 - Quelles sont les mesures mises en place pour le développement des moyens d'expression, des connaissances et des aptitudes du mineur ? *Lien avec le conservatoire de Roanne et la Mairie*
 - Quelles sont les mesures éducatives concrètes mises en place ? *Spectacle avec des artistes*
 - Quels sont les moyens d'insertion scolaire et professionnelle mis en place ? *Environ quinze entreprises dans le village prennent en stage, mais également en interne si besoin*

- Quelles sont les actions éducatives, médicoéducatives, médicales, thérapeutiques, pédagogiques et de formations mises en place ? *Socio esthétique sur place : soin de visage, création de produit*
- Qui assure ces mesures ? *Intervenant extérieur ou salarié ou partenariat*
- **Participation des mineurs** : les mineurs participent-ils activement à ces programmes ?
☒ OUI ☐ NON *Activités obligatoires, sinon sanctions*
- **Sorties** :
 - Existe-t-il un registre des entrées et sorties des mineurs ? *Oui*
 - Comment sont gérés les mouvements des mineurs à l'extérieur de l'établissement ? *Chaque mouvement fait l'objet d'un compte rendu sur le planning en ligne*
 - Dans le cadre de ces sorties, la surveillance constante des mineurs est-elle assurée et dans l'affirmative suivant quelles modalités précises ? *Pas de surveillance durant les stages, juste les emmener et les récupérer*
 - Existe-t-il un planning des astreintes des personnes chargées d'assurer la protection du personnel et des mineurs ? *Oui, il est envoyé à la PJJ*

Prado C.E.P. DE LA TESSONNE
Projet d'Établissement MARS 2019

Directeur Adjoint : Monsieur R. S. J.
Dernière mise à jour : 13/07/20

ANNEXE 8 - Transgressions

TRANSGRESSIONS	1 ^{er} Niveau	2 ^{ème} Niveau	3 ^{ème} Niveau
• Manque de respect, menace, agression verbale	• Dépôt de plainte • Lettre d'excuses • Entretien de recadrage par éducateur qui posera la sanction	• Temps de réflexion en chambre • Entretien de recadrage par 1 cadre • Dépôt de plainte	• Mise à l'écart 1 jour • Dépôt de plainte • Note d'incident
• Non-respect de l'heure du réveil	• Réveil plus tôt le lendemain	• Suppression de la musique, réveil sans radio à donner au jeune	• Entretien de recadrage par 1 cadre
• Nettoyage des chambres	• Suppression d'un temps libre pour le nettoyage accompagné par l'éducateur	• Suppression des 2 temps libres du soir + suppression de la cigarette du matin	• Entretien de recadrage par 1 cadre
• Crachat	• Nettoyage de l'espace	• Travail de réflexion sur le respect	• Mesure de réparation dans les espaces collectifs (nettoyage) • Note d'incident • Pas de sortie le week-end
• Refus d'activité	• Travail écrit, rattrape l'activité en chambre	• Mise à l'écart 1 jour	• Note d'incident • Dépôt de plainte
• Dégradation	• Mesure de réparation (un certain nombre d'heures en fonction de la dégradation) • Dépôt de plainte	• Entretien de recadrage par l'éducateur référent • Dépôt de plainte	• Note d'incident • Les affaires échangées sont confisquées et restituées à la fin du placement
• Echange de vêtements	• Restitution des vêtements • Entretien de recadrage par l'éducateur référent	• Entretien de recadrage par 1 cadre	

Prado C.E.P. DE LA TESSONNE
Projet d'Établissement MARS 2019

Directeur Adjoint : Monsieur R. S. J.
Dernière mise à jour : 13/07/20

TRANSGRESSIONS	1 ^{er} Niveau	2 ^{ème} Niveau	3 ^{ème} Niveau
• Détention de produits : Mousse à raser, déodorant, briquet, rasoir, ceinture, téléphone, chargeur, MP3, écouteurs, cigarettes	• Confiscation, rangement dans le coffre et restitution en fin de placement	• Note d'incident • Travail de réflexion	• Mise à l'écart 1 jour • Entretien de recadrage par 1 cadre
• Consommation et/ou détention de produits Cigarettes Stupefiant	• Cigarette suivante est supprimée • Note d'incident et rendez-vous gendarmerie pour les stupefiants	• Cigarettes supprimées pendant 24 heures • Travail de réflexion • Mise à l'écart • Note d'incident stupefiant	• Privé de sortie • Week-end famille décalé • Note d'incident stupefiant
• Introduction de produits ou substances interdites	• Mise à l'écart du groupe • Note d'incident • Travail de réflexion • Rappel du règlement	• Privé de sortie • Entretien de recadrage	• Week-end famille décalé
• Non-respect des horaires de retour du week-end famille	• Déclaration de fugue • Mise à l'écart au retour • Travail de réflexion avec l'éducateur	• Privé de sortie le week-end suivant • Note au juge • Pas de sortie	• Le prochain retour famille est réduit d'un jour • Pas de sortie • Week-end famille décalé
• Fugue			
• Agression physique	• Note d'incident • Dépôt de plainte par la victime • Entretien de recadrage • Lettre d'excuses • Mise à l'écart 1 jour	• Note d'incident • Dépôt de plainte par la victime • Entretien de recadrage • Lettre d'excuses • Mise à l'écart 1 jour • Entretien de dernier avertissement par 1 cadre • Mise à l'écart 2 jours	• Demande de main levée par le directeur • Mise à l'écart 3 jours

Pour toutes les sanctions, le dépôt de plainte est laissé à l'appréciation de la personne concernée. Pour toutes les transgressions, l'équipe éducative peut décider, selon la gravité, d'un report du retour famille ou de l'annulation de la sortie du week-end.

Page 62

8. PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE

- **Prévention de la violence** : des mesures de prévention de la violence sont-elles en place ?

☒ OUI ☐ NON *Pour les salariés, formation 1 fois par an – Pour les mineurs, par la psy et infirmier avec des outils sur les émotions*

- **Traitement des incidents** : comment les incidents de violence sont-ils traités ?

☒ OUI ☐ NON *Inscription dans le logiciel + note d'information + proposition de plainte + constat d'infraction transmis au juge et à la PJJ*

- **Sanctions** : quelles sont les sanctions éducatives prévues en cas d'infraction au règlement intérieur ?

☒ OUI ☐ NON *Il y a plusieurs degrés*

CONCLUSION

Respect des droits fondamentaux :

- **Droits à l'éducation et à la santé** : les droits à l'éducation et à la santé des mineurs sont-ils respectés ?
☒ OUI ☐ NON
- **Dignité et respect** : les mineurs sont-ils traités avec dignité et respect par le personnel ?
☒ OUI ☐ NON

ACTIONS DU BATONNIER OU DE SON DELEGUE A L'ISSUE DE LA VISITE

Quelles actions avez-vous ou allez-vous mener à l'issue de la visite ? (Rapport, courriers, signalements, recours...)

IV- RELAIS A LA PRESSE LOCALE / NATIONALE

Avez-vous contacté la presse ?

☐ OUI ☒ NON

CONCLUSIONS / VOS RECOMMANDATIONS